



DETA
Case postale 3918
1211 Genève 3

Ville de Veyrier
Monsieur Luc MALNATI
Conseiller administratif
Place de l'Eglise 7
Case postale 330
1255 Veyrier

N/réf. : LB/DGGC/CG/mgc - Aigle N° 609616-2014
V/réf. : A. Smyth - 610.10.001

Genève, le 2 décembre 2014

**Concerne : Boucle de rebroussement TPG - toilettes publiques
Route du Pas-de-l'Echelle - Veyrier**

Monsieur le Conseiller administratif,

Je me réfère à votre courrier du 16 octobre 2014 pour l'objet mentionné sous rubrique, dont le contenu a retenu toute mon attention.

Comme mentionné dans mon courrier du 22 août 2014, la direction générale du génie civil (DGGC) de mon département ne possède pas de budget dédié à l'entretien et au renouvellement d'équipements du type de ceux faisant l'objet de nos échanges. La posture d'opportunité ayant prévalu lors de la réalisation de l'ouvrage ne peut pas être reconduite, le transfert d'actif des installations de bâtiments aux Transports publics genevois (TPG) étant intervenu depuis.

J'apprécie que votre commune ait recherché une solution répondant à ses attentes en proposant d'avancer les fonds nécessaires à la réfection complète de ces lieux d'aisance contre l'assurance d'un remboursement ultérieur par le canton.

Sous cette forme, cette proposition aurait pour effet de contourner le dispositif budgétaire du canton, et c'est donc à juste titre que mes services ont décliné cette option.

Dès lors, je vous confirme que ces lieux d'aisance seront réservés à l'usage exclusif du personnel des TPG. Cette solution est la seule qu'il soit possible de mettre en œuvre aujourd'hui.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller administratif, l'assurance de ma parfaite considération.

Luc Barthassat

Copie à : M. Guy Dossan - Transports publics genevois